

Les traités favoriseront l'agriculture industrielle

Des conceptions de l'agriculture différentes des deux côtés de l'Atlantique



L'industrialisation de l'agriculture domine aux Etats-Unis. Elle produit une concentration des moyens. Par exemple dans l'élevage des bovins, le modèle dominant est celui des fermes de 1000 à 3000 bêtes. L'objectif est de produire en grande quantité et à bas coût. La qualité des productions est secondaire. Ce type d'agriculture est tourné vers la spéculation alimentaire. Ce n'est donc pas étonnant si certaines fermes appartiennent à des fonds d'investissement.

Nous connaissons les conséquences de ce type de ferme : perte de la biodiversité, pollution des sols, des rivières et des nappes phréatiques, etc. Les Bretons payent ainsi un lourd tribut avec l'élevage intensif des porcs sur leur territoire.

Une catastrophe pour l'agriculture paysanne

L'abaissement des droits de douanes est l'un des objectifs affichés dans les traités. Du côté de l'Union Européenne, la protection la plus élevée concerne les produits agricoles. Le secteur de la viande par exemple est particulièrement protégé avec un taux moyen de 45 %.

L'abaissement de ces droits aurait pour conséquence la disparition de nombreuses exploitations et le chômage pour leurs paysans.

Les paysans mexicains ont ainsi vu disparaître plus de 2 millions d'entre eux avec l'application de l'ALENA, un traité du même type que le TAFTA, qui lie les Etats-Unis, le Canada et le Mexique depuis près de 20 ans. A cela s'ajoute la perte de nombreuses variétés de maïs qui étaient une des richesses de leur pays.



Des normes alimentaires, sanitaires, phytosanitaires, techniques affaiblies.

Les multinationales européennes et états-uniennes considèrent ces normes comme un obstacle à leur commerce et à leurs investissements. Pour elles, seul le profit compte.

Or, ces normes sont établies pour la protection du citoyen et du consommateur.

Même si elles nous semblent parfois insuffisantes et si les organismes chargés de les contrôler sont parfois défaillants, il n'en reste pas moins qu'elles sont le produit de négociations et de législations faites par des personnes que nous avons élues.

Avec ces traités :

- fin de la traçabilité et de l'étiquetage
- fin des appellations d'origine contrôlée
- bonjour les OGM
- bonjour les poulets lavés au chlore, le bœuf aux hormones, les bêtes gavées d'antibiotiques
- bonjour à l'élévation des seuils de pesticides
- bonjour les molécules chimiques à nouveau autorisées après leur interdiction pour cause de risque sanitaire
- etc...



Des droits de propriété intellectuelle au service des multinationales

En 2012, l'Accord Commercial Anti-contrefaçon avait été refusé par le Parlement Européen suite aux mobilisations citoyennes et notamment à celle du monde agricole. Les lobbies essayent de les faire passer par les accords de libre échange comme le CETA ou le TAFTA.

Pour les agriculteurs ce serait la suppression de leurs droits de conserver et d'utiliser leurs propres semences. Les agriculteurs seraient exclus de leur rôle de sélectionneur ce qui signifierait la mort des variétés locales.